



Date de génération de ce justificatif : 15/06/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

PRESTIGE – Constitution de société

Référence : L023008

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 5 janvier 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 26/12/2023, il a été constitué une SASU dénommée : PRESTIGE Siège social : 6 Rue de Kerizac, 56000 VANNES Capital : 500€ Objet : Exploitations forestières, travaux de maçonnerie générale tous corps d'état. Président : M. ABDILKADIR VURAL, 34 RUE CHRISTOPHE COLOMB, 41000 BLOIS. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de VANNES

[Consulter cette annonce en ligne](#)